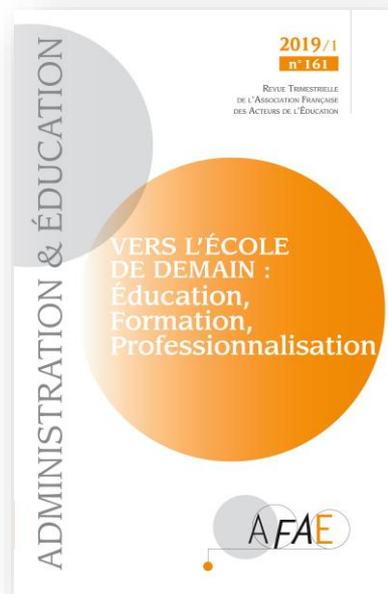


Vers l'école de demain : Éducation, Formation, Professionnalisation

Administration et Éducation n° 161 – 2019/1

Coordonné par Micheline BARTHOUT-CASALE, Paul FAYOLLE, Annie TOBATY



Ce dernier numéro du triptyque consacré aux nouveaux défis de l'école s'intéresse à la formation tout au long de la vie.

Condorcet, dans un rapport sur « l'Organisation générale de l'Instruction publique » en 1792, écrivait « *En continuant l'instruction pendant toute la durée de la vie on instruira le peuple des lois nouvelles ... on pourra lui montrer enfin l'art de s'instruire par soi-même* ».

Qu'en est-il plus de deux siècles après ?

La loi 2018-771 du 5 septembre 2018 semble affirmer la nécessité de cette formation tout au long de la vie. Elle en confirme l'aspect d'itinéraire en définissant par exemple l'action de formation comme « un parcours pédagogique ». Mais elle en limite aussi le but en ajoutant « permettant d'atteindre un objectif professionnel ». Individualisation et professionnalisation semblent être les maître-mots de la loi.

Mais être un bon professionnel, compétent, réactif, peut-il être le seul objectif d'une formation ?

Mais est-on sûr que tous les citoyens, tous les adultes peuvent et savent accéder à cette formation tout au long de la vie ? Comment s'y employer, comment les préparer tous pour garantir l'équité sociale ?

Comment adapter nos dispositifs de financement, d'information, d'accompagnement et nos systèmes de formation à cette individualisation des parcours et à la professionnalisation ou au développement professionnel souhaités ? Qu'en est-il du sens collectif de la formation ?

Qu'entend-on par parcours de formation ? Quelles conséquences sur nos pratiques et organisations ?

Comment les modalités de formation se modifient-elles ? Comment intégrer la formation en situation de travail ? Comment établir un système de reconnaissance des acquis, partagé, reconnu par tous ?

Enfin comment, en tant qu'employeurs, l'institution agit-elle en matière de formation tout au long de la vie pour ses propres personnels et ceci dans un système dans lequel le concours, le grade détermine le statut pour toute la carrière ?

Ce numéro d'Administration et Éducation essaie d'aborder ces questions, sans tabous, sans espoir non plus d'y répondre complètement. Plus que des réponses il a vocation à dessiner des pistes de réflexions et d'actions.

La première partie dessine les évolutions du paysage, historiques, juridiques et réglementaires, organisationnelles, techniques de la formation des adultes.

La deuxième partie explore l'émergence du nouveau paradigme de cette formation autour des notions de parcours et de compétences sans se limiter aux seules compétences professionnelles.

La troisième et dernière partie tente de voir comment l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur peuvent agir dans ce cadre, comme opérateurs de formation initiale pour préparer les élèves à les étudiants à entrer dans un parcours de formation continue, et comme opérateurs de formation d'adultes. Cette partie interroge aussi l'institution en tant qu'employeur. Quelle

formation continue ? Quels moyens, quels cadres pour assurer le développement professionnel de chacun et chacune ?

- > [Voir le sommaire](#)
- > [Adhésion abonnement](#)
- > [Vente au numéro](#)

